

Assurance Qualité - ULiège

Niveau programme

Evaluation du Master en Agroécologie

Rapport final des experts – 23/01/2026

Remis le 23/01/2026

Madame Anne-Sophie NYSSSEN, Rectrice

Monsieur Frédéric SCHOENAERS, Vice-Recteur Enseignement

Philippe HUBERT, Conseiller de la Rectrice à la qualité et l'évaluation institutionnelle
Pour GxABT, Marie-Laure FAUCONNIER, Doyenne ; Pierre DELAPLACE, Vice-Doyen à l'enseignement

Pour la Faculté des Sciences ULiège, Gentiane HAESBROECK Doyenne ; Sylvie GOBERT, Vice-Doyenne à l'enseignement

Pour la Faculté des Sciences ULB, Cecile MOUCHERON, Doyenne, Olivier MARKOWITCH, Vice-Doyen

aux membres de la commission d'évaluation:

Mesdames et Messieurs Cécile THONAR, Fanny BOERAEVE, Marjolein VISSER, Jérôme BINDELLE, Kevin MARECHAL et Pierre STASSART

Rapport provisoire d'évaluation

Master en agroécologie

**Université de Liège – Gembloux Agro-Bio Tech – Université libre de
Bruxelles**

Julie VAN DAMME
Vincent DELOBEL
Claire LAMINE
Elisa MARRACCINI
Ismaël PEETERS
Stéphane de TOURDONNET

SOMMAIRE

CRITERE 1 : L'ETABLISSEMENT/L'ENTITE A FORMULE, MET EN ŒUVRE ET ACTUALISE UNE POLITIQUE POUR SOUTENIR LA QUALITE DE SES PROGRAMMES	4
DIMENSION 1.1 : POLITIQUE DE GOUVERNANCE DE L'ETABLISSEMENT	4
DIMENSION 1.2 : GESTION DE LA QUALITE AUX NIVEAUX DE L'ETABLISSEMENT, DE L'ENTITE ET DU PROGRAMME	5
DIMENSION 1.3 : ÉLABORATION, PILOTAGE ET REVISION PERIODIQUE DU PROGRAMME.....	7
DIMENSION 1.4 : INFORMATION ET COMMUNICATION INTERNE	8
CRITERE 2 : L'ETABLISSEMENT/L'ENTITE A DEVELOPPE ET MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE POUR ASSURER LA PERTINENCE DE SON PROGRAMME	9
DIMENSION 2.1 : APPRECIATION DE LA PERTINENCE DU PROGRAMME	9
DIMENSION 2.2 : INFORMATION ET COMMUNICATION EXTERNE.....	10
CRITERE 3 : L'ETABLISSEMENT/L'ENTITE A DEVELOPPE ET MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE POUR ASSURER LA COHERENCE INTERNE DE SON PROGRAMME	11
DIMENSION 3.1 : ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME	11
DIMENSION 3.2 : CONTENUS, DISPOSITIFS ET ACTIVITES D'APPRENTISSAGE QUI PERMETTENT D'ATTEINDRE LES ACQUIS VISES.....	12
DIMENSION 3.3 : AGENCEMENT GLOBAL DU PROGRAMME ET TEMPS PREVU POUR L'ATTEINTE DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE VISES	13
DIMENSION 3.4 : ÉVALUATION DU NIVEAU D'ATTEINTE DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE VISES	14
CRITERE 4 : L'ETABLISSEMENT/L'ENTITE A DEVELOPPE ET MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE POUR ASSURER L'EFFICACITE ET L'EQUITE DE SON PROGRAMME.....	14
DIMENSION 4.1 : RESSOURCES HUMAINES (AFFECTATION, RECRUTEMENT, FORMATION CONTINUEE)	14
DIMENSION 4.2 : RESSOURCES MATERIELLES (MATERIAUX PEDAGOGIQUES, LOCAUX, BIBLIOTHEQUES, PLATEFORMES TIC).....	16
DIMENSION 4.3 : ÉQUITE EN TERMES D'ACCUEIL, DE SUIVI ET DE SOUTIEN DES ETUDIANTS	16
DIMENSION 4.4 : ANALYSE DES DONNEES NECESSAIRES AU PILOTAGE DU PROGRAMME.....	17
CRITERE 5 : L'ETABLISSEMENT/L'ENTITE A ETABLI L'ANALYSE DE SON PROGRAMME ET CONSTRUIT UN PLAN D'ACTION VISANT SON AMELIORATION CONTINUE	18
DIMENSION 5.1 : METHODOLOGIE DE L'AUTOEVALUATION.....	18
DIMENSION 5.2 : ANALYSE SWOT	18
DIMENSION 5.3 : PLAN D'ACTION ET SUIVI	18
CONCLUSION.....	19

Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la **qualité** de ses programmes

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Le Master en agroécologie (MAE) résulte d'une initiative prise en 2012 par le Professeur Lepoivre, Doyen de Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT) de l'Université de Liège (ULiège), qui comprend l'intérêt stratégique de monter un tel master face à la montée en puissance de l'agroécologie en Belgique et à l'international : développement de recherches sur ce domaine (portées notamment par le groupe GIRAF en Belgique), reconnaissance croissante par les institutions internationales, pouvoir transformateur des systèmes agricoles et alimentaires dans un contexte de crise environnementale, développement de formations supérieures en agroécologie dans d'autres pays... Dès le début, il a construit ce projet dans une stratégie de co-diplomation avec AgroParisTech (APT) en l'inscrivant comme un des quatre projets co-portés par ces deux institutions. Pour répondre à l'ambition de créer une formation interdisciplinaire, articulant sciences bio-techniques et sciences humaines et sociales, l'équipe SEED du campus d'Arlon de l'ULiège a été sollicitée pour intégrer le projet puis une équipe de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) a été associée. Le MAE a ainsi été mis sur pied à partir de septembre 2016.

Ainsi, dès le départ le MAE est conçu comme un projet à la fois international, inter-facultaire et interdisciplinaire. Le comité des experts salue cette stratégie institutionnelle et scientifique ambitieuse qui a permis de construire une formation de grande qualité. La richesse du MAE vient de sa capacité à combiner la vision transformatrice portée par Arlon, la vision bio-technique portée par Gembloux et la vision politique portée par l'ULB. Elle donne à ce master une identité et un positionnement très originaux, comparés à d'autres formations à l'international, en se donnant les moyens de construire une formation réellement interdisciplinaire grâce à un montage institutionnel original et à la forte implication de l'équipe pédagogique et des étudiants.

Les modalités de gouvernance interinstitutionnelle du MAE sont décrites dans une convention de co-diplomation entre l'ULB et l'ULiège et dans une convention de Master international entre l'ULB, l'ULiège et AgroParisTech. Les compétences programme du Master sont dévolues au comité de gestion du Master (qui est force de proposition) et à GxABT (qui valide ces propositions) tandis que les compétences matières (attribution des missions d'enseignement) sont du ressort des différentes facultés impliquées. Cette gouvernance complexe du programme, qui fait intervenir différents niveaux décisionnels, génère des difficultés d'organisation, renforcées par la diversité des outils et procédures administratives entre les établissements. A cela s'ajoute la difficulté plusieurs fois exprimée au comité des experts d'être un 'master orphelin' (c'est à dire un master sans bachelier adossé ou "source") qui, du fait de son caractère inter-facultaire, ne dispose pas d'un soutien institutionnel aussi fort que d'autres formations. A travers les échanges avec le comité d'experts, ce défaut de soutien institutionnel s'est manifesté à plusieurs niveaux : (i) les stratégies de communication ou de recrutement des étudiants conduite

par chaque institution qui privilégieraient plutôt les formations propres, (ii) une reconnaissance et une image internes contrastées comme l'expriment des étudiants : « perçu comme innovant et pertinent, mais aussi marginal et parfois peu pris au sérieux », (iii) l'absence de budget de fonctionnement pour le MAE. Le besoin d'appui académique en agroécologie a par contre bénéficié d'un soutien institutionnel ces dernières années à travers le recrutement d'enseignants-chercheurs sur des profils intégrant l'agroécologie dans plusieurs disciplines.

Au niveau international, la faiblesse des flux d'étudiants pour la double diplomation avec AgroParisTech fait que le comité de gestion n'a jamais eu à statuer sur cette mobilité : seuls des organes d'AgroParisTech se sont prononcés sur les candidatures au double diplôme. Dans les faits, ce comité de gestion ne s'est plus réuni depuis plusieurs années et AgroParisTech n'est plus représenté dans la Commission Consultative des Admissions du MAE depuis 2023. La dimension internationale du MAE n'est donc plus aujourd'hui ancrée dans un partenariat institutionnel structurant. Elle est essentiellement nourrie par (i) les flux d'étudiants étrangers – notamment français – qui s'inscrivent au MAE et (ii) les intervenants étrangers mobilisés à travers les réseaux de recherche en lien avec l'international (groupe GIRAF, European Partnership for Agroecology...).

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Le suivi de la qualité des enseignements du MAE s'appuie tout d'abord sur le dispositif EVALENS, mis en place par l'ULiège et l'ULB, qui invite les étudiants à évaluer chacun de leurs cours une fois terminé. Ces résultats, exploités par des commissions pédagogiques propres à chaque institution, n'ont jamais conduit à des alertes aux enseignants ou des signalements auprès des autorités décanales en ce qui concerne le MAE.

Le second dispositif de gestion de la qualité du programme est le Conseil des Études, organe paritaire qui rassemble des représentants élus des étudiants des deux années, des enseignants désignés à partir de candidatures ainsi que le Directeur des études. Il se réunit deux fois par an pour résoudre des problèmes pédagogiques et organisationnels et pour nourrir une réflexion à plus long terme sur l'évolution du programme.

Chaque enseignant est tenu de rédiger et mettre à jour des fiches d'engagements pédagogiques pour les cours dont il est responsable. Elles présentent le contenu, les modalités d'enseignement et d'évaluation, les acquis d'apprentissages de chaque cours pour permettre à l'étudiant de bien comprendre les objectifs et les attentes.

Il n'existe aucun dispositif formel de gestion de la qualité du programme impliquant des professionnels. Ceux-ci sont toutefois sollicités lors de l'évaluation de travaux d'étudiants auxquels ils sont associés, ce qui permet dans une certaine mesure d'appréhender les évolutions du contexte, des préoccupations et des besoins des acteurs professionnels.

Les rencontres réalisées avec le comité d'experts ont montré que ces dispositifs fonctionnent bien : ils offrent des espaces de discussion qui permettent d'établir des diagnostics partagés et de co-construire des solutions. Cela est également facilité par les relations informelles entre enseignants et étudiants, qui apparaissent comme un ingrédient essentiel de la qualité du MAE. Le comité a été impressionné par la vitalité de l'esprit de promo relaté par les étudiants, par les solidarités qui se sont exprimées entre les étudiants du MAE, entre les enseignants, et par la qualité des échanges entre étudiants et enseignants. Cette cohésion se construit notamment lors du premier quadrimestre à Arlon qui permet des proximités entre étudiants et avec les enseignants. La situation un peu isolée de ce campus facilite la création d'un esprit de cohorte, facilitée par la mise en œuvre d'approches pédagogiques adaptées et une disponibilité des enseignants et du personnel administratif. Les étudiants apparaissent engagés sur ce Master, ce qui est un atout pour la gestion de sa qualité.

Les liens avec les acteurs professionnels sont importants et diversifiés à travers les activités de terrain intégrées dans les cours, le stage de M1, les projets d'étudiants en partenariat avec des professionnels, leur participation à des cours et à des jurys, l'accueil d'étudiants en reconversion, un réseau alumni informel très actif... Ces liens, nourris également par des activités de recherche en partenariat conduites par plusieurs enseignants-chercheurs du MAE, constituent une force et une richesse de ce master. Toutefois, le comité des experts estime qu'il serait nécessaire de renforcer et de mieux structurer ces liens avec le monde socio-professionnel pour répondre aux ambitions du MAE et aux questionnements des étudiants en termes de débouchés professionnels. L'enquête réalisée auprès des anciens étudiants met en avant le besoin exprimé par certains de renforcer les compétences pratiques et les expériences de terrain. L'annexe 10 du rapport d'auto-évaluation montre que moins de 10% des TFE défendus dans le cadre du MAE émanent d'une question d'acteurs du terrain. Il ne s'agit pas ici de définir quelle serait la bonne proportion mais d'inviter l'équipe pédagogique du MAE à approfondir l'analyse réflexive sur la place et le rôle des acteurs socio-professionnels dans la formation. Le rapport d'auto-évaluation liste les différents espaces d'interaction avec des acteurs professionnels sans analyser la nature de ces interactions et la manière dont elles contribuent à la qualité et à l'évolution de la formation. D'autre part, il apparaît que ces liens au monde socio-professionnel se limitent aux acteurs proches de l'agroécologie : ONG, associations, recherche... Ces acteurs sont évidemment des personnes ressources clés pour former les étudiants du MAE mais le Comité des Experts suggère d'impliquer également des acteurs plus éloignés de l'agroécologie afin de confronter les étudiants à une diversité de postures et de référentiels professionnels vis-à-vis de l'agroécologie. Cela permettrait de préparer les étudiants à mettre en œuvre leurs compétences dans un contexte moins favorable, avec des acteurs ayant d'autres référentiels. Cela permettrait également de faire connaître et reconnaître le MAE au-delà d'un cercle professionnel acquis à l'agroécologie. C'est sans doute déjà le cas, de manière partielle, mais le document d'auto-évaluation ne permet pas d'avoir une analyse précise de ces liens aux différents milieux professionnels et les entretiens réalisés n'ont pas permis de dégager de stratégie pour les renforcer.

La formalisation des liens avec les acteurs socio-professionnels pourrait prendre plusieurs formes : séminaires sur l'évolution des compétences métiers avec des professionnels, conventions pluriannuelles avec les acteurs les plus impliqués dans le

MAE, création d'un comité consultatif impliquant des professionnels qui se réunirait chaque année pour échanger sur les évolutions des métiers et de la formation... Cela permettrait de renforcer la mobilisation des acteurs socio-professionnels dans les réflexions sur la qualité de la formation et de mieux faire connaître le MAE et les compétences auxquelles il forme dans les différents milieux professionnels.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Le programme du MAE a évolué de manière substantielle depuis sa construction car l'ambition de construire un Master interdisciplinaire, inter-facultaire et international sans moyens propres a conduit l'équipe pédagogique à s'adapter pour faire face aux difficultés qui sont rapidement apparues.

Une première difficulté est venue du cadre de contrainte, définit dès le départ, de construire un programme de formation à partir de cours préexistants pour ne pas surcharger les enseignants. De plus, le modèle de mobilité internationale imaginé au départ (en co-diplomation avec APT) n'a pas fonctionné : la plupart des étudiants décidèrent de rester en Belgique pour la deuxième année du master, ce qui a contraint l'équipe pédagogique du MAE à consolider en urgence une seconde année plus cohérente que la simple juxtaposition de cours à option. Les offres de formation des trois institutions permettaient certes de couvrir les champs disciplinaires nécessaires à cette formation mais les rencontres réalisées par le Comité des Experts ont montré que cette construction à partir de l'existant entraîne une triple difficulté pour les étudiants : (i) le manque de cohérence du planning de formation qui doit s'adapter à des maquettes d'autres formations (ii) la posture d'étudiant qui doit s'adapter à des formations qui portent d'autres objectifs que ceux du MAE, voire d'autres approches épistémiques et (iii) l'intégration dans des groupes d'étudiants qui ont déjà leur propre dynamique.

Pour faire face à ces difficultés, l'équipe pédagogique a tout d'abord développé des pratiques d'analyse réflexive et de suivi individuel des étudiants afin de les aider dans leur parcours académique et de valoriser au mieux la diversité des cadres de formation et de contexte institutionnel qu'offre le MAE. Progressivement, les échanges entre les enseignants du MAE et les enseignants des formations auxquelles il s'adossait ont permis de faire évoluer ces formations de manière à mieux valoriser la diversité des profils et des compétences des étudiants qui les suivaient. Le MAE a ainsi été un instrument de collaboration pédagogique et scientifique entre les institutions porteuses. Enfin, l'équipe pédagogique soutenue par les institutions a, au fil des années, développé des modules d'enseignement spécifiques au MAE afin de renforcer la formation sur les compétences clés de l'agroécologie et de donner une vraie identité au MAE. Six modules ont ainsi été progressivement construits entre 2018 et 2024, représentant un total de 24 ECTS. Ce processus de construction d'un cursus chemin faisant est très original. L'équipe pédagogique s'en est saisi en choisissant les thèmes de ces nouveaux modules en fonction des attentes des étudiants et des besoins de connaissances et compétences nécessaires pour former à l'agroécologie qui n'étaient pas couverts par les formations

préexistantes. Autre originalité : certains de ces modules ont été co-construits avec des étudiants afin d'intégrer leur vision et les approches pédagogiques qui leur semble les plus pertinentes tout en développant leur analyse réflexive et leur capacité à former à l'agroécologie.

Ainsi, le MAE construit au départ dans un cadre de contraintes assez fortes (co-diplomation, adossement à des formations existantes, très peu de moyens propres...) a su évoluer pour affirmer une identité propre, développer des formations cohérentes et s'adapter à une diversité d'étudiants et aux évolutions du contexte. Cela s'est fait grâce à une forte implication de l'équipe pédagogique et des étudiants, un bon fonctionnement des organes de pilotage (Comité de gestion, conseil des études) et un soutien institutionnel pour le processus de validation et l'opérationnalisation des changements.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

La communication interne est cruciale pour le MAE en raison de sa dimension inter-institutionnelle et de la complexité de son organisation. Elle repose tout d'abord sur les instances formelles (Comité de gestion, Commission Consultative des Admissions, Conseil des études, CPFE...) qui fonctionnent très bien au dire des différentes parties prenantes rencontrées par le Comité des Experts : enseignants, étudiants, personnel administratif, autorités décanales.

Elle repose également sur des échanges informels entre étudiants et personnels qui ont une place importante dans le MAE. Tout le monde s'accorde pour dire qu'il existe un très bon esprit de promo au sein du Master, favorisé par le soin porté à l'accueil des étudiants, par le premier quadrimestre à Arlon qui soude le groupe et par le bon fonctionnement du collectif pédagogique. Les étudiants développent également leurs propres réseaux de communication qui leur permettent de rester en contact, pendant et après leurs études.

Elle repose enfin sur les outils et procédures de gestion du MAE. Ce point est plus critique en raison des différences d'outils et d'organisation interne entre les institutions porteuses. Cela pose des problèmes pour l'harmonisation des calendriers académiques, la gestion des emplois du temps, des salles et des examens, les signatures du diplôme... Le comité des experts a été impressionné par l'implication et les compétences des personnels administratifs pour régler ces problèmes, trouver les personnes ressources, mettre en place des dispositifs pour améliorer l'organisation des études et l'accompagnement des étudiants ('kit de survie', informations sur l'intranet...). On sent une grande attention au bien être des étudiants et une volonté de les accompagner individuellement, pour tenir compte de la diversité de leurs parcours. Ce bon fonctionnement permis par l'implication du personnel ne doit pas masquer les dysfonctionnements dus au manque d'harmonisation sur les outils, qui fragilisent le dispositif, occasionnent du stress et rallongent les délais. La mise en place d'une plateforme informatique commune aux Universités et Hautes écoles serait une solution mais sa mise en œuvre se situe plus au niveau national. Toutefois, certaines améliorations pourraient être conduites au niveau local comme l'accès aux ressources

de l'ULB sans attendre la validation du programme de cours à l'ULiège ou la signature électronique des diplômes.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la **pertinence** de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

L'histoire originale du MAE, son portage pluri-institutionnel, le processus d'évolution de son programme, l'implication et les compétences du personnel académique et des étudiants permettent d'assurer une très bonne pertinence de cette formation. Du point de vue du comité des experts, très peu de formations, à l'échelle européenne, permettent d'intégrer à ce niveau l'interdisciplinarité nécessaire en agroécologie entre sciences biotechniques, écologie, sciences sociales et politiques.

Il s'agit donc à la fois d'une pertinence programmatique, institutionnelle mais aussi épistémique, par rapport à ce qu'est l'agroécologie et ce qu'elle porte comme vision transformatrice de la science, de la formation, des systèmes agricoles et alimentaires et de la société. Le comité des experts souligne la qualité du travail accompli pour construire le référentiel de compétences et le programme de formation guidé par les quatre objectifs principaux du MAE : (i) le développement d'approches interdisciplinaires pour l'analyse holistique des socio-écosystèmes, (ii) l'étude d'agro-écosystèmes complexes de manière quantitative et qualitative, (iii) l'identification de solutions qui permettent d'accompagner le changement et la transition agroécologique au moyen d'outils de modélisation ou de recherche participative, (iv) la mise en œuvre d'une posture générale mêlant curiosité réflexive, éthique et écoute des diverses parties prenantes. Le programme du MAE, en combinant une diversité de cours portés par les différentes institutions, complétés par des cours spécifiques à l'agroécologie sur l'approche territoriale, la transition, les controverses, les outils d'intelligence collective... répond de manière tout à fait convaincante à ces quatre objectifs. Ces objectifs, ainsi que la volonté d'amener l'étudiant à devenir un acteur du changement, apparaissent tout à fait pertinents pour répondre aux enjeux d'un monde agricole en mutation, confronté à un contexte de poly-crisis. On sait que dans ce contexte, la capacité à faire des ponts entre des mondes qui se parlent peu est cruciale. Comme l'exprime une ancienne étudiante du MAE : « ce que ce master m'a offert, c'est ce rêve de casser des frontières, de penser au-delà de la boîte. On a généralement une approche réductionniste des choses, les passeurs de frontière sont rares ».

Le comité des experts a constaté que les étudiants et anciens étudiants rencontrés étaient très satisfaits de la qualité de leur formation et de sa pertinence dans ce contexte de transition. Ils expriment pour la plupart la chance d'avoir fait cette formation, en raison de son contenu, de la diversité des étudiants, enseignants et professionnels qu'ils y ont rencontrés, de la pluralité des contextes de formation qu'ils ont expérimentés.

La pertinence d'une formation se juge également au regard des métiers auxquels elle forme. Sur ce point, le Comité des experts estime que la réflexion n'est pas complètement aboutie. L'enquête auprès des étudiants actuels et passés a montré qu'une majorité d'entre eux n'ont pu obtenir une bonne information sur les métiers auxquels mène la formation. Le rapport d'auto-évaluation met en avant la volonté de former au métier d'agroécologue sans que ce métier ne soit explicité. Existe-t-il vraiment ? Le Comité des Experts n'en est pas persuadé et les échanges avec l'équipe pédagogique n'ont pas permis de clarifier ce point. Plutôt que de chercher à définir ce que pourrait être un métier d'agroécologue, le Comité des experts suggère de mener une réflexion en partant des questions suivantes : en quoi l'agroécologie modifie ou transforme les métiers de l'agronome et du développement territorial ? Quelles nouvelles compétences sont nécessaires pour faire face à ces transformations et à des contextes de plus en plus divers et fluctuants ? Comment le MAE forme-t-il à ces nouvelles compétences ? Cette réflexion semble plus porteuse, inclusive et cohérente par rapport à la vision transformative de l'agroécologie. Elle permettrait de renforcer la pertinence du MAE par rapport aux différents métiers, aux différents mondes professionnels visés par les étudiants. Elle permettrait également de nourrir la réflexion sur l'équilibre entre formation holistique et formation spécialisée dans le programme du MAE. Ce point qui est revenu à plusieurs reprises dans les discussions apparaît crucial pour la pertinence de la formation et le positionnement du MAE par rapport à d'autres formations plus spécialisées (comme les bioingénieurs) ou pour la recherche d'emploi (compétences attendues par les employeurs). Cet équilibre est différent selon les métiers visés (compétences attendues, légitimité...) et selon les parcours des étudiants : un étudiant ayant déjà une formation spécialisée ou en reprise d'étude n'aura pas les mêmes attentes qu'un étudiant en formation initiale. La pertinence de la formation doit donc également se juger au regard de sa capacité à s'adapter à une diversité de situations.

Le comité des experts souligne la qualité du dispositif mis en place pour adapter la formation à la diversité des parcours étudiants et de leurs projets professionnels. Différents leviers ont été mis en place pour cela : le bloc 0 qui permet de s'adapter à la diversité des parcours antérieurs au regard des prérequis nécessaires, une optionnalité sur certaines séquences de cours, le choix des projets d'étudiants, stage et TFE... Bien sûr, ce dispositif est compliqué à gérer et nécessite un accompagnement personnalisé de chaque étudiant qui peut être chronophage mais selon la plupart des personnes rencontrées, il fonctionne bien. Il permet d'adapter la formation à la diversité des étudiants du MAE ce qui est un gage de pertinence.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

La communication externe du MAE passe par trois voies principales : la communication institutionnelle (sites web, dépliants...), la participation à différents événements (salons, journées thématiques...) et le groupe Facebook MAE créé en 2017 mobilisant les étudiants et alumni. Cette communication par plusieurs canaux, formels et informels, associant les différents acteurs du MAE est tout à fait pertinente. Toutefois, comme le reconnaît l'équipe pédagogique dans le rapport d'autoévaluation, aucune stratégie de

communication n'a été élaborée depuis la construction du MAE. Cela se fait sentir dans l'absence de définition claire du public cible du master, le décalage entre certains visuels et l'identité du MAE (comme le dessin d'anciens étudiants jugé infantilisant et stéréotypé), des messages peu explicites (comme « devenez agroécologue » sans que soit défini le 'métier d'agroécologue' comme vu précédemment), l'usage de capsules vidéo et de réseaux sociaux ne suivant pas l'évolution des formats de communication des jeunes, qui ont beaucoup évolué ces dernières années, et ne partant pas des questions qu'ils se posent pour leur orientation. Cela n'avait pas trop d'incidence tant que les effectifs du MAE étaient élevés mais leur baisse depuis 2023 renforce l'importance d'avoir une stratégie de communication plus élaborée et un public cible mieux défini. L'équipe pédagogique du MAE en est consciente et a mis en place un groupe de travail 'Communication' en janvier 2025 avec le soutien de la cellule 'Infos Etudes' de GxABT. Elle a également mené une enquête auprès des alumni qui a obtenu un très bon taux de réponse et a fourni des informations précieuses pour élaborer une communication plus percutante.

Le Comité des experts soutient cette initiative et incite les acteurs du MAE à ne pas se limiter à des ajustements à court terme (refaire des visuels et des capsules vidéo) mais à construire et mettre en œuvre une réelle stratégie de communication, mobilisant les services dédiés des institutions porteuses, l'équipe pédagogique, les étudiants et alumni. Cette stratégie peut se nourrir du travail réflexif réalisé pour l'autoévaluation, qui permet de préciser l'identité du MAE, sa cohérence et sa pertinence dans le contexte actuel. Elle peut se nourrir également de l'enquête réalisée auprès des alumni qui montre bien les forces et faiblesses du MAE et le fort sentiment d'appartenance des étudiants. Il serait tout à fait pertinent de mobiliser les étudiants du MAE, actuels et anciens, pour élaborer cette stratégie de communication et collaborer sur certains supports (témoignages...) : les rencontres avec le Comité des experts ont montré qu'ils sont de très bons ambassadeurs du MAE et ils connaissent les codes de communication des jeunes générations. Il serait également nécessaire de mener un travail pour préciser les publics cibles et ce qu'apporte le MAE par rapport aux différents métiers visés et aux aspirations de ces étudiants et des professionnels en reconversion. Il serait enfin important de mener des actions spécifiques pour faire connaître le MAE auprès des professionnels, en élargissant au-delà des milieux académiques ou militant de l'agroécologie. Ce travail demande des moyens supplémentaires et des compétences spécifiques en communication ; il sera sans doute nécessaire d'avoir un soutien institutionnel pour le réaliser. Le Comité de experts pense qu'il ne faut surtout pas tarder : ce serait vraiment dommage que la diminution récente des effectifs mette en péril le MAE à un moment où il a acquis une maturité et où l'évolution des enjeux renforce sa pertinence.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la **cohérence** interne de son programme

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

Les acquis d'apprentissage ont bien été identifiés en ce qui concerne notamment les compétences disciplinaires et interdisciplinaires mais aussi la créativité des étudiants, l'analyse réflexive et le développement des compétences professionnelles et linguistiques. L'équilibre entre les apports des sciences techniques et des sciences humaines est un point clé du MAE. Il est raisonné à travers les contributions respectives des institutions porteuses du master et l'insertion dans le programme de séquence permettant de combiner ces disciplines : études de terrain, modules spécifiques sur l'agroécologie, TFE... Cette approche interdisciplinaire est également mise en œuvre au sein même des modules comme par exemples le cours 'Protection agroécologique des systèmes de production agricole' donné par 4 enseignants pour apporter des visions et des disciplines complémentaires. Elle est aussi mise en œuvre entre les campus comme par exemple sur le module 'Controverses agroécologiques' qui émane de l'équipe arlonnais mais qui est dispensé à GxABT et dispensé par une nouvelle titulaire de l'ULB pour mieux se positionner dans le parcours des étudiants et bénéficier de leur maturité pour approfondir l'analyse. Cet exemple montre la qualité de l'intégration inter-institutionnelle dans le MAE. Construire l'interdisciplinarité au sein des équipes pédagogiques est la meilleure façon de la transmettre aux étudiants. L'équipe pédagogique du MAE va encore plus loin en concevant des travaux de groupe mêlant des étudiants issus de différentes cohortes : MAE et Master Sciences et gestion de l'environnement à Arlon, MAE et Bioingénieurs à GxABT et à l'ULB. Cela permet de construire des situations d'interdisciplinarité au sein des groupes d'étudiants, de l'expérimenter et d'en faire une analyse réflexive. Il ne s'agit pas juste de transmettre ce qu'est l'interdisciplinarité mais aussi de la vivre pour en comprendre l'intérêt et la difficulté. Tout cela rend l'approche interdisciplinaire du MAE ambitieuse, très cohérente et robuste.

Le comité des experts souligne l'ampleur de la réflexion conduite depuis la création du MAE qui a permis de construire progressivement la cohérence interne du programme dans un contexte très contraint, qui aurait pu conduire à de nombreuses incohérences (adossement à des formations existantes, portage multi-institutionnel avec des calendriers et des dynamiques propres, pas de moyen dédié...). Comme nous l'avons déjà vu, la cohésion de l'équipe pédagogique et des étudiants, la construction progressive de modules spécifiques et le bon fonctionnement des instances du MAE ont permis de renforcer chemin faisant la cohérence interne du programme.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

Les activités de terrain sont mises en avant comme un dispositif clé pour atteindre les objectifs d'apprentissage du référentiel de compétences : (1) le développement d'approches interdisciplinaires pour l'analyse holistique des socio-écosystèmes ; (2) l'étude d'agroécosystèmes complexes de manière quantitative et qualitative ; (3) l'identification de solutions qui permettent d'accompagner le changement et la transition agroécologique au moyen d'outils de modélisation ou de recherche participative. Le savoir-faire de l'équipe du MAE en pédagogie de terrain apparaît comme un atout incontestable du MAE. Toutefois, la posture de formation sur le terrain est apparue au comité des experts comme souvent orientée vers l'observation et la compréhension de

la situation, plus que vers la résolution de problèmes et la mise en œuvre de solutions. On ne voit par exemple pas apparaître d'approches s'apparentant au 'challenge based learning' qui permettent de focaliser les activités d'apprentissage sur la résolution de problème. Cela permettrait de renforcer les activités permettant d'atteindre le troisième objectif d'apprentissage (l'identification de solutions qui permettent d'accompagner le changement et la transition agroécologique). Dans le rapport d'auto-évaluation, l'accent est plus mis sur la construction d'un regard critique ou la résolution de dilemmes éthiques que sur la construction de solutions opérationnelles répondant aux attentes des acteurs de terrain. Bien sûr, cela est cohérent avec l'approche académique d'un master mais le comité des experts invite l'équipe pédagogique à mener un peu plus loin cette réflexion pour renforcer la visée transformative défendue par le MAE et par l'agroécologie.

La présence de nombreux travaux personnels et de groupe est apparue au comité des experts comme un dispositif tout à fait pertinent pour valoriser la grande diversité des étudiants du MAE en créant des espaces d'expression personnelle et d'échange entre ces étudiants qui peuvent chacun amener leur point de vue et leurs compétences. Les dispositifs pédagogiques mis en œuvre (jeux de mise en situation, débats, ateliers expérientiels, visites de terrain...) apparaissent tout à fait cohérents pour atteindre le premier objectif d'apprentissage (développement d'approches interdisciplinaires et holistiques) et le quatrième (curiosité réflexive, éthique et écoute des diverses parties prenantes). C'est une force du MAE, mise en avant par les étudiants dans l'enquête réalisée et lors des échanges avec le Comité des experts.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Le choix de commencer le bloc 1 à Arlon apparaît au comité des experts comme assez déterminant pour la cohérence et les acquis d'apprentissage du programme. Au-delà de l'effet catalyseur pour la construction de l'esprit de promo, il permet de commencer la formation par des apports sur les transitions qui donnent sens à l'ensemble du programme du MAE et de construire les apprentissages dans une vision dynamique et transformative de l'agriculture. Cela peut passer pour certains étudiants par une forme de déconstruction de certaines certitudes et par un changement de posture pour le conseil et l'accompagnement des acteurs agricoles. Les sciences humaines sont indispensables pour apporter les concepts et les cadres nécessaires à cela, comme par exemple dans le module 'Médiation et transition'.

Les deuxième et troisième quadrimestres dispensés à GxABT et à l'ULB permettent d'approfondir les dimensions biotechniques et socio-politiques de l'agroécologie dans une diversité de systèmes agricoles et alimentaires. L'enjeu est ici de trouver l'équilibre entre la souplesse nécessaire pour garder une cohérence entre l'origine, le parcours pédagogique et le projet professionnels d'étudiants très divers au sein du MAE, tout en conservant une colonne vertébrale au master, garante de son identité et de l'atteinte des acquis d'apprentissage visés. Les entretiens avec l'équipe pédagogique ont montré sa capacité à trouver cet équilibre par un suivi individualisé des étudiants, la valorisation de la diversité de l'offre de formation dispensée par les deux établissements et par la co-construction de modules de formation spécifiques sur l'agroécologie. Les échanges avec

les étudiants ont montré qu'ils percevaient cette cohérence globale de manière très positive, leur permettant de développer leur trajectoire d'apprentissage propre tout en conservant un cœur d'apprentissages commun, enrichi par la diversité de l'offre de formation. Certains étudiants ont dit qu'ils étaient parfois un peu perdus durant ces deux quadrimestres en raison de la diversité des groupes et des cours auxquels ils participaient. A cela s'ajoute un aspect logistique avec le temps de trajet entre GxABT et l'ULB et parfois des conflits d'emploi du temps. Cependant, la cohérence du groupe construite à Arlon et le suivi de l'équipe pédagogique leur permet de trouver des ressources pour faire face à ces difficultés.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

L'évaluation des acquis d'apprentissage, réalisée à la fin de chaque quadrimestre de manière propre à chaque cours, apparaît bien maîtrisée par l'équipe pédagogique et appréciée par les étudiants. Elle s'appuie sur une diversité de modalités d'évaluation, cohérente avec la diversité des acquis d'apprentissage visés dans le référentiel de compétences. Elle a su évoluer au cours du temps, pour s'adapter aux évolutions de contenu du MAE et aux attentes des étudiants exprimées dans les instances du master et par les relations informelles. Il est écrit dans le rapport d'auto-évaluation que ces modalités d'évaluation se sont adaptées à l'évolution des principaux débouchés professionnels mais cette affirmation est apparue fragile dans les échanges avec le comité des experts en raison du flou sur ces débouchés professionnels et sur le 'métier d'agroécologue' déjà évoqué précédemment. Pour clarifier cela, il serait tout à fait pertinent de développer une approche par compétence (APC). Cela permettrait de clarifier les compétences attendues dans les différents métiers ciblés par le MAE et de renforcer la cohérence avec les contenus du MAE et les modalités d'évaluation à travers l'alignement pédagogique. Cette démarche, maintenant couramment mise en œuvre dans l'enseignement supérieur, serait utile pour renforcer, non pas la cohérence interne du MAE qui apparaît très bonne, mais la cohérence entre contenus de formation, modalités d'évaluation et compétences visées dans les différents secteurs d'emploi.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

Si au départ le MAE devait être conduit avec relativement peu de travail supplémentaire pour les enseignants (adossement à des cours existant et mobilité à AgroParisTech), ses évolutions décrites précédemment et son succès en termes d'effectifs ont conduit les institutions porteuses à renforcer les ressources humaines et l'équipe pédagogique à s'investir plus fortement. Le nombre d'enseignants investis dans l'animation des modules et l'encadrement des TFE est ainsi passé de 6 à 9. Toutefois, 2 enseignants qui

font partie du trio fondateur de ce master partiront à la retraite en 2027, ce qui fragilise le dispositif.

Le comité des experts salue la stratégie de recrutement qui a permis de faire face aux défis qu'a rencontrés le MAE : création d'un M2 en Belgique face à la faible mobilité vers AgroParisTech, création de 8 cours pour former aux compétences spécifiques de l'agroécologie. Aujourd'hui, l'équipe enseignante rassemble les compétences clés nécessaires pour atteindre les acquis d'apprentissage visés grâce bien sûr aux 9 enseignants mais aussi aux chercheurs et acteurs professionnels participant à la formation. Toutefois, la charge de ces enseignants, investis dans le MAE mais aussi dans d'autres cursus, apparaît très élevée pour assurer les cours et encadrements, accompagner les étudiants aux parcours très divers, faire vivre les organes de fonctionnement du MAE et faire face aux coûts de transaction engendrés par le caractère multi-campus et multi-institutions du MAE. Le comité des experts a été impressionné par le fort niveau d'engagement des membres de l'équipe pédagogique du MAE. C'est un atout mais aussi un risque face à la surcharge ou à l'épuisement que peut provoquer ce type de situation. L'équipe pédagogique en est consciente et le comité des experts note une grande solidarité entre ses membres. Il suggère toutefois de creuser les possibilités de mobilisation de ressources complémentaires, au sein des institutions porteuses ou chez les partenaires professionnels et de recherche. Une piste peu explorée jusqu'à présent est la mobilisation de ressources e-learning existantes (Mooc agroécologie...) notamment pour apporter des pré-requis nécessaires (dans le Bloc 0) ou pour développer des approches de pédagogie inversée moins chronophages pour les enseignants (cours en e-learning puis consolidation des acquis et mise en application en présentiel). La baisse d'effectif récente du MAE peut être vue comme une opportunité pour redéfinir l'effectif cible, en fonction des ressources humaines disponibles et du modèle économique du Master.

Pour le comité des experts, les deux départs à la retraite constituent un point critique car ils touchent deux disciplines fondamentales de l'agroécologie : la sociologie et l'écologie. A cela s'ajoute la fragilisation potentielle du quadrimestre à Arlon, porté par le Professeur en sociologie, qui constitue comme on l'a vu un moment clé pour la formation des étudiants. Le comité recommande donc de renouveler le poste d'enseignant en sociologie à Arlon et de conforter les apports en écologie, par un renouvellement du poste ou par la mobilisation d'autres ressources.

Le suivi administratif est également apparu comme un point clé pour assurer l'efficacité et l'équité du MAE. Le personnel administratif doit faire face aux difficultés liées aux différences d'organisation interne des établissements, aux calendriers parfois non compatibles (dates d'examen, coordination entre les différents horairistes...), aux différences d'outils et de procédures pour le suivi académique. Il doit également assurer un suivi individualisé des étudiants et faire face aux coûts de transaction liés à la dimension inter-institutionnelle : trouver le bon interlocuteur, analyser les points de blocage et trouver des solutions, faire signer les diplômes par 5-6 personnes...

Le comité des experts note une très forte implication du personnel administratif et une grande compétence pour mener à bien les différentes tâches, s'adapter aux évolutions et

apprendre de l'expérience. On note une grande attention au bien-être des étudiants. La conseillère académique se déplace sur les différents campus : à Arlon pour un moment d'accueil spécifique organisé par l'équipe pédagogique du MAE, à GxABT pour la rentrée de février. Les personnes rencontrées apprécient les relations avec les enseignants, la dynamique et la bienveillance de l'équipe pédagogique du MAE. Elles trouvent que les instances du MAE fonctionnent bien et apprécient d'y être régulièrement invitées. Le comité des experts recommande aux institutions porteuses de conduire un mini audit auprès du MAE – et d'autres formations inter-facultaires – pour bien identifier ces difficultés, apprendre des compétences développées par le personnel administratif et des réponses trouvées, capitaliser sur ces expériences, proposer des solutions et définir un plan d'action pour faciliter le suivi administratif et pérenniser le système. Parmi les pistes d'amélioration évoquées lors des rencontres avec le Comité des experts : plateforme informatique commune aux Universités, permettre l'accès aux ressources de l'ULB même lorsque l'inscription à l'UL n'est pas finalisée, harmoniser les outils informatiques et les procédures entre établissements...

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

Les étudiants du MAE bénéficient des ressources matérielles de l'ULiège et l'ULB ce qui est confortable, excepté le problème d'accès à ces ressources pendant le délai d'attente pour clôturer l'inscription des étudiants à l'UL et obtenir leur inscription effective à l'ULB. Les moyens de communication mis en place entre les étudiants du MAE, avec l'équipe pédagogique et avec les professionnels impliqués dans le Master sont largement utilisés pour élargir les ressources matérielles mises à disposition des étudiants. Les étudiants et alumni rencontrés par le comité des experts considèrent que ces ressources sont de qualité et facilement accessibles.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Le comité des experts constate une très grande attention et disponibilité de l'équipe pédagogique pour l'accueil et le suivi des étudiants. Cela concerne le suivi académique, l'aide à la construction ou la réorientation du parcours professionnel, mais aussi l'aide pour trouver un logement (notamment autour du campus d'Arlon) ou pour organiser les transports entre les différents campus. La forte solidarité entre les étudiants, intra et inter-cohorte, a été mentionnée par beaucoup de personnes rencontrées comme favorisant également l'accueil et le soutien des étudiants.

Le bloc 0, qui permet d'élargir la base de recrutement en individualisant les parcours des étudiants qui en ont besoin pour atteindre les prérequis nécessaires, constitue une variable d'ajustement aux mains de la Commission Consultative d'Admission pour mener à l'équité des parcours. Les étudiants bioingénieurs souhaitant réaliser le MAE à la sortie de leur troisième année de bachelier n'auraient pas accès au titre d'ingénieur auquel ils ont droit après un master de bioingénieur. Cela diminue l'attraction de fait cette voie d'accès. En réponse, un programme de MAE en un an est désormais proposé aux titulaires d'un master bio-ingénieurs en agronomie.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

Comme indiqué précédemment, l'ULiège a mis en place la cellule RADIUS, qui permet d'établir des tableaux de bords précis, et de coopérer avec les services en charge de la qualité. Toutefois, le faible taux de réponse des étudiants limite la représentativité des données recueillies. De plus ces données sont peu mobilisées par les professeurs et le Comité de Gestion qui privilégient celles issues des retours informels et des retours directs des étudiants lors des Conseils des Études qui ont lieu deux fois par an. Face au manque de données, notamment sur le devenir des alumni, l'équipe pédagogique a pris l'initiative de réaliser une enquête approfondie à l'automne 2024 à destination des anciens étudiants. Cette enquête, qui a obtenu un très bon taux de réponse (43 sur 66), permet de disposer de données structurées et relativement exhaustives. Elle donne des indications précieuses pour le pilotage et la réflexion stratégique du MAE comme nous l'avons vu précédemment.

Le Comité des experts encourage l'équipe pédagogique à pérenniser ces dispositifs d'enquête auprès des alumni, en s'investissant dans l'enquête RADIUS pour qu'elle obtienne un meilleur taux de réponse ou en reconduisant régulièrement des enquêtes auprès des anciens étudiants. Dans un paysage mouvant de l'agroécologie, des compétences métiers et des cursus académiques, ces données quantitatives et qualitatives sont cruciales pour élaborer des stratégies d'adaptation. Une structuration plus forte autour de l'approche par compétence (APC) permettrait de mieux saisir l'évolution des métiers et de faciliter l'usage de ces données pour le pilotage du programme à travers la notion d'alignement pédagogique.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

La méthodologie mise en œuvre pour l'autoévaluation a été rigoureuse, participative et inclusive, à l'image des démarches d'animation et de réflexion collective enseignées dans le MAE. L'équipe pédagogique et les étudiants impliqués ont su faire de cet exercice imposé une opportunité pour rassembler les informations, les compléter (enquête auprès des alumni...), en faire une synthèse partagée et mener une analyse réflexive très intéressante. Le Comité des experts salue ce travail de grande qualité qui a permis de nourrir des interactions très riches lors de la visite. Il révèle la qualité et la solidité des collectifs enseignants et étudiants du MAE et sa capacité à mener une analyse réflexive pour se projeter dans l'avenir. Cette autoévaluation, qui venait à un moment critique de la vie du MAE, sera sans doute très utile pour la suite.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Le comité des experts considère que le SWOT est sincère et précis sur chaque critère du référentiel d'évaluation de l'AEQES. Cette approche, co-construite avec les étudiants, irrigue les réflexions présentées précédemment et facilite l'analyse transversale et stratégique du MAE. Cette analyse SWOT est tout à fait convergente avec ce qui ressort des échanges réalisés lors de la visite des experts.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

Le plan d'action et de suivi est détaillé, séquencé dans le temps, réaliste et ambitieux.

Les actions proposées pour la communication constituent un point clé pour la pérennisation du MAE. Elles sont pertinentes et complètes. Le Comité des experts suggère d'y associer plus fortement les alumni (qui sont de très bons ambassadeurs) et des acteurs professionnels pour éviter une approche un peu auto-centrée qui toucherait moins fortement le public cible.

Le renouvellement du corps enseignant du MAE est également un point stratégique mais dont la décision ne relève pas de l'équipe du MAE. Cet exercice d'évaluation a toutefois permis de structurer des interactions inter-institutionnelles et avec le Comité des experts de nature à éclairer le choix des autorités décanales et des conseils des institutions porteuses. Le comité des experts soutient à l'unanimité la demande exprimée d'assurer le renouvellement du poste en sociologie au départ du Prof. P. Stassart ; cette dimension est essentielle pour le contenu et le positionnement du MAE.

Le Comité des experts suggère de développer des actions pour renforcer le positionnement international du MAE, au-delà de la question du renouvellement de la convention avec APT. Le paysage de la formation à l'agroécologie a beaucoup évolué au

cours de ces dix dernières années au niveau international. Le MAE était, et reste, précurseur dans ce domaine mais une action de benchmarking et de positionnement stratégique serait nécessaire pour bien positionner le MAE vis-à-vis d'autres Masters qui ont vu le jour et accroître son attractivité. Cela renvoie également à la question du positionnement institutionnel dans les organisations internationales en lien avec l'agroécologie (Agroecology coalition, Agroecology Europe...) qui pourraient être source d'informations et de questionnements utiles pour le MAE.

Conclusion

Le MAE est une formation de grande qualité, pertinente et originale, qui s'appuie sur un collectif compétent et un montage institutionnel structurant. La force de ce collectif, qui est bien apparue lors des entretiens du Comité des experts avec l'équipe pédagogique, les autorités décanales et les étudiants, est un atout qui a permis au MAE de s'adapter, de créer des contenus pédagogiques innovants et de mettre en œuvre une approche cohérente et ambitieuse de la formation à l'agroécologie. Les évolutions du contexte renforcent encore l'intérêt de ce Master pour former des professionnels capables de faire face aux enjeux et aux défis des systèmes agricoles et alimentaires. Le MAE est fragilisé aujourd'hui par le départ à la retraite de deux professeurs et la baisse récente des effectifs d'étudiants mais le Comité des experts est confiant sur la capacité du collectif à relever ce nouveau défi, comme il l'a toujours fait, et à profiter d'opportunités qui s'offrent à lui comme la possibilité récente de réaliser un parcours en 60 crédits pour les étudiants détenteurs d'un Master en Sciences Agronomiques. Le travail réflexif mené pour cette évaluation fournit des ressources précieuses pour orienter le MAE ; nous espérons que le travail du Comité des experts y contribuera également.

ATOUS	FAIBLESSES
• Portage inter-facultaire du Master d'agroécologie (MAE) permettant de valoriser une complémentarité de disciplines, de compétences et de visions nécessaires pour former à l'agroécologie • Existence d'un collectif d'enseignement partageant des valeurs d'engagement, une pratique de l'interdisciplinarité, un équilibre de genre et générationnel avec de nouvelles forces vives • Compétences et engagement du personnel administratif en charge du MAE • Adaptation de la formation à une diversité d'étudiants en offrant des parcours adaptés • Qualité et cohérence des contenus pédagogiques ; forte capacité d'adaptation continue • Approches pédagogiques innovantes permettant la mise en œuvre d'une réelle interdisciplinarité et d'approches participatives dans la formation • Très bonne cohésion de la cohorte et qualité des liens avec l'équipe pédagogique, renforcés par le premier quadrimestre à Arlon • Bon fonctionnement des instances de gouvernance du MAE • Bonne communication interne (étudiants, équipe pédagogique, services d'appui) • Qualité des campus et des facilités offertes par les Universités porteuses • Bonne articulation avec la recherche	• Portage inter-facultaire du MAE qui rend sa gestion complexe du fait du manque d'harmonisation des outils et procédures • Priorisation du soutien par les institutions porteuses vers des filières d'étude qui leur sont propres (MAE = master orphelin) • Stratégie de communication externe mal définie • Parcours universitaire complexe pour les étudiants, avec pour certains des difficultés d'accès au logement ou de déplacement entre les différents campus • Dimension internationale du MAE fragilisée par la distanciation avec AgroParisTech • Manque de liens formels avec les acteurs socio-professionnels • Master peu connu hors des milieux professionnels proches de l'agroécologie
OPPORTUNITES	MENACES
• Thématiques du MAE en adéquation avec les attentes sociétales et les enjeux de transformation des systèmes agricoles et alimentaires • Master précurseur sur l'agroécologie, reconnu à l'international • L'agroécologie est devenue un référentiel au niveau régional et international • Ouverture d'une version MAE en 1 an pour les étudiants détenteurs d'un Master en Sciences Agronomiques	• Thématiques du MAE remises en cause actuellement par certains acteurs politiques et institutionnels • Départ à la retraite de deux Professeurs du trio fondateur du MAE • Baisse récente des effectifs étudiants